

limours

magazine

#209 | juin 2025

Hôtel de ville & clocher Gaston d'Orléans

Inauguration, vendredi 20 juin

Tout savoir sur
la Mutuelle communale !
Pourquoi ? Pour qui ?

RÉUNION PUBLIQUE

Mercredi 25 juin - 17h30
La Grange

- Cohésion sociale [p. 10-11]
- Jeunesse [p.13]
- Limours à l'UniS'SonS [p. 18-19]



Hôtel de ville

Juin verra l'achèvement des travaux tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'inauguration à la fois du Clocher Gaston d'Orléans et de la rénovation de l'Hôtel de Ville se fera le même soir. Ce sera le **vendredi 20 juin à 19 h 15**. Venez nombreux !

Travaux route d'Arpajon (D 152)

Des travaux de voirie ont eu lieu de nuit dans la semaine du 12 mai :

- route d'Arpajon, entre le rond-point de l'entrée Est de la ville et le collège Michel Vignaud ;
- rue du Parc, entre le rond-point du boulevard des Écoles jusqu'au rond-point du Pressoir.

Ces travaux ont été réalisés par le Département qui a en charge toutes les routes départementales des 196 communes de l'Essonne.



La commune souhaite remercier le Département pour ces travaux et rappelle que la vitesse sur ces voies est limitée à 30 km/h. Soyons prudents, car de nombreux élèves empruntent cet axe pour se rendre au groupe scolaire E. Herriot, au collège et au lycée.

Fermeture du réseau télécom cuivre : c'est bientôt !

Le réseau cuivre, utilisé pour la téléphonie fixe et l'Internet ADSL depuis plus de 50 ans, va être définitivement fermé. Orange, propriétaire de ce réseau, a annoncé dès 2019 sa volonté de le démanteler, car il est

devenu obsolète face aux besoins numériques actuels.

Il est remplacé par la fibre optique déjà largement déployée dans les territoires. Cependant, certains foyers n'ont pas encore demandé leur rattachement à la fibre optique.

Cela va se passer en 2 temps

- **fermeture commerciale** : 31 janvier 2026, à cette date il ne sera plus possible de souscrire à une offre cuivre ;
- **fermeture technique** : date d'arrêt du réseau le 31 octobre 2028.

Qui est concerné ?

Tous les usagers encore connectés au réseau cuivre : particuliers, administrations, associations, entreprises. Cela concerne les services de téléphonie, Internet, TV, Vidéo à la Demande (VOD), etc.

Que devez-vous faire ?

Avant la date de fermeture du réseau cuivre, contactez votre opérateur pour migrer vers une offre fibre, même si vous souhaitez ne conserver que le téléphone fixe.

Comme il y aura un surcroît de demandes de raccordement à la fibre et au regard des difficultés des opérateurs et des sous-traitants pour l'installation des câbles dans les fourreaux, il est très fortement conseillé de le faire le plus tôt possible, afin de pouvoir tout simplement continuer à téléphoner.

Avantages de la fibre :

- débits plus élevés ;
- meilleure qualité de connexion ;
- possibilité de connecter plusieurs appareils ;
- réseau plus durable et économe en énergie (consommation divisée par 4).

Attention cependant, comme toujours des escroqueries peuvent survenir à l'occasion de cette transition. Vérifiez bien l'identité de votre interlocuteur.



Travaux sur la Véloscénie

L'entretien du tronçon de la Véloscénie situé entre Gometz-la-Ville et Bonnelles relève de la compétence de la CCPL.

En mauvais état, une partie de ce tronçon a récemment fait l'objet de travaux. Bien que cette section soit de nouveau accessible, les travaux réalisés concernent principalement le « fond de forme » composé

de cailloux et de gravier. Ces premiers travaux nécessiteront ultérieurement la pose d'un revêtement, qui sera soit en grave ciment, soit en enrobé. Les élus devront se prononcer sur la solution à adopter et la CCPL devra lancer un appel d'offres pour la suite des travaux.

Par ailleurs, un affichage sera mis en place par la CCPL pour informer les cyclistes et les promeneurs des futures interventions.

La Mutuelle communale

La commune de Limours depuis un certain temps réfléchit à proposer aux Limouriens ce qu'il est communément appelé la « Mutuelle communale ».

Cette complémentaire santé s'adresse aux personnes non couvertes par une mutuelle d'entreprise comme les assistantes maternelles, les vacataires, les apprentis, les étudiants, mais aussi aux personnes qui veulent comparer, voire changer, les retraités, parents isolés, etc. Cette proposition concerne toutes les personnes ne bénéficiant pas d'une mutuelle financée en partie par l'employeur.

La commune n'intervient pas financièrement dans la mise en œuvre du dispositif, ni dans la mise en place du contrat des adhérents. Elle joue un rôle de facilitateur et de médiateur. C'est ce qui fait que la commune n'a pas à lancer un appel d'offres.

Après bien des rencontres avec divers organismes, la commune propose aux Limouriens (car il est nécessaire d'habiter Limours) une réunion publique le mercredi 25 juin à 17 h 30 à La Grange en présence du groupe Nuoma.

Il sera alors présenté l'offre de ce groupe qui repose sur les points suivants :

- pas de sélection médicale ;
- aucune limite d'âge ;
- des couvertures simples, sans option, sans pari à faire sur sa santé mais avec des couvertures de qualité ;

Cette proposition concerne toutes les personnes ne bénéficiant pas d'une mutuelle financée en partie par l'employeur.

- un accès aux soins pour le plus grand nombre ;
- des démarches personnalisées avec permanence régulière dans une salle mise à disposition par la commune.

Les communes qui ont déjà retenu ce Groupe sont entre autres : Monthéry, Arpajon, Leuville-sur-Orge, Ollainville, Forges-les-Bains, Villejust...

Pour tout savoir sur les offres proposées, leurs coûts, les remboursements, qu'ils soient sur

les soins courants, l'optique, les soins dentaires, les aides auditives, l'hospitalisation, venez assister à la réunion publique du 25 juin qui est faite pour vous.

Soyez nombreux à ce premier RDV où vous aurez toutes les réponses à vos questions.

Par mesure de sécurité, nous vous informons que le groupe Nuoma ne fait pas de porte à porte, ni de

démarchage à domicile au nom de la commune. Restez vigilants dans tous les domaines.

